

**VILLE DE FIGEAC**

**SERVICE MUNICIPAL DE L'EAU ET DE  
L'ASSAINISSEMENT**

**RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE  
SUR L' EXERCICE 2012**

ETABLI EN APPLICATION :

- DE LA LOI DU 2 FEVRIER 1995 RELATIVE AU RENFORCEMENT DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
- DECRET DU 6 MAI 1995 RELATIF AUX RAPPORTS ANNUELS SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT
- DECRET ET ARRETE DU 2 MAI 2007, RELATIF AUX RAPPORTS ANNUELS SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

Le service de l'eau et le service assainissement de la Ville de FIGEAC étant gérés en régie directe, il est constitué un rapport unique sur les deux services qui sera annexé à la délibération du Conseil Municipal et mis à disposition du public dans les quinze jours suivant son adoption.

**I - LE SERVICE PUBLIC DE L' EAU POTABLE**

**1. INDICATEURS DE PERFORMANCE**

**A - Points de prélèvement :**

Points de prélèvement	Production 2012	Volume vendu (Rôles 2012)
Rivière CELE : station de PRENTEGARDE	692 624 m <sup>3</sup>	547 535 m <sup>3</sup>
Variation par rapport à 2011	+1,04%	- 1,16 %

Le ratio **Produit vendu / Production totale est donc de 79,10 %** (il était de 80,80 % en 2011).

## **B – Indicateurs spécifiques du réseau d'eau potable:**

En 2012, les travaux ont consisté en:

- Avenue Clémenceau – Travaux de renouvellement du réseau eau potable  
300 ml
- Renouvellement de réseaux AEP dans le quartier de la Parinne
  - Rue Jean Pons : 175 ml
  - Rue Anatole France : 150 ml
  - Parrine Basse : 270 ml

1.	Nombre d'abonnés	<b>5899</b>
	Nouveaux branchements réalisés	<b>16</b>
	Nouveaux compteurs installés en 2012	<b>65</b>
	Remplacements de compteurs	<b>276</b>
	Nombre de relevés intermédiaires	<b>32</b>
	Poteaux incendie normalisés installés	<b>0</b>
	Données relatives à la qualité des eaux	<b>Voir Chapitre C</b>
2.	Taux moyen de renouvellement des réseaux correspond au quotient de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau.	<b>1.97 %</b>
	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau AEP (compris entre 0 et 100 points) L'indice retenu est <b>10 points</b> permettant de localiser et d'identifier des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement...)	<b>10 points</b>
3.	La durée d'extinction de la dette de la collectivité est égale au rapport entre	<b>7 mois</b>

	l'encours total de la dette pour financer les installations et l'épargne brute annuelle.	
	Indice linéaire des volumes non comptés	<b>0</b> (tout est comptabilisé)
4.	Nombre de réclamations écrites	<b>22</b>
	Indice linéaire de pertes en réseau (dont fuites, interventions pompiers, purges...)	<b>3,55 m3/km/jour</b>
5.	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (compris entre 0 et 100 %)  L'indice retenu de <b>40 %</b> correspond à l'avis de l'hydrogéologue rendu sur les périmètres de protection de Prentregarde.  Autorisation en cours de révision	<b>40 %</b>
6.	Fuites réparées sur le réseau de distribution	<b>44</b>
	Branchements plomb supprimés et mis aux normes (482 ml environ)	<b>36</b>
	Dont Service de l'Eau (115ml environ)	9
	Dont STAP (Av Clémenceau, 244 ml)	16
	Dont Quercy Entreprise (Av Parrine Basse et rue J. Pons, 51 ml)	4
	Dont STAP (Bld Pasteur, Av Parrine Haute, 32, Av de Ratier, 72 ml)	7
7.	Délai maximal d'ouverture d'un branchement neuf (hors délai de réalisation des travaux)	<b>48 h</b>

### C - Données relatives à la qualité de l'eau :

Le contrôle sanitaire est assuré par l'ARS (Agence Régionale de Santé) du Lot.

- Station de Prentegarde et réseau desservi par Prentegarde : 23 prélèvements.

### **Conclusion : L'eau potable est déclarée de Bonne Qualité pour 2012**

- Nitrates :	Toutes les valeurs sont conformes à la norme (< 50 mg/l) ; (Teneur moyenne en nitrates : 11 mg/l, teneur maximale 15 mg/l)
- Dureté :	Eau très douce (dureté moyenne de 3,3° F)
- Fluor :	Norme limite règlementaire de qualité 1,5 mg/l Valeur maximale mesurée 0,0 mg/l Teneur conforme à la norme
- Paramètres Bactériologiques :	23 analyses réalisées 0 analyses non-conformes Eau de bonne qualité bactériologique
- Pesticides :	126 molécules recherchées Valeur max pour la somme des molécules recherchées 0,00 µg/l Pas de dépassement de la norme

Figure en annexe 1 la copie du bilan de l'ARS pour l'eau distribuée en 2012 sur l'unité de production de la Ville de Figeac.

### **D- Projets mis en place**

La Ville de Figeac a réalisé :

- le remplacement de 5 cuves anti béliers sur les sites de Prentegarde, Lacapelette, la Gare, le Terrier, la Capelette et les Crêtes.
- les avant-projets pour la rénovation du génie civil et de l'étanchéité des réservoirs de La Capelette et de Montviguier
- les avant-projets pour la construction d'un nouveau bassin à la Gare (GC, électricité, hydraulique,...)
- la préparation du marché pour la réalisation du schéma d'eau potable
- le projet pour, la réalisation d'un nouveau réservoir au Cingle,
- la reprise du génie civil et de l'étanchéité du réservoir des Crêtes
- une étude sur l'évolution de la population et ses besoins en eau potable à l'horizon 2030,
- la conception du Programme Fonctionnel Détaillé pour la nouvelle usine de Prentegarde, la démolition de l'ancienne et la construction de 2 réservoirs de 2500m<sup>3</sup> chacun et les études préalables liées à ce projet

- la mise en place d'équipements d'hygiène et de sécurité à la station de Prentegarde
- le renouvellement du réseau d'eau potable avenue Clémenceau, rue Pons, avenue de la Parrine Basse, rue Anatole France.

## **2. INDICATEURS FINANCIERS**

### **Le prix de l'eau :**

☞ **Modalités** : la consommation d'eau fait l'objet d'une facturation annuelle (comportant deux factures) après le relevé des compteurs par les agents du service dans la période courant du mois d'octobre au mois de décembre. La facturation aux abonnés a été adressée pour paiement fin février 2013 et fin juin 2013.

☞ **Eléments relatifs au prix du m<sup>3</sup>** : la tarification se décompose comme suit :

- Abonnement eau :	24,50 € HT / an
- Redevance eau :	1,512 € HT le m <sup>3</sup>
- Redevance Pollution Domestique :	0,293 € HT le m <sup>3</sup>
- T.V.A :	5,50 %

Evolution du 01.01.2012 au 01.01.2013 : Voir en annexe 3 le comparatif de facturation sur la base de 120m<sup>3</sup>.

Pour 2012, la tarification a connu **une évolution de 1,7 %** : soit de 1,487 € le m<sup>3</sup> à **1,512 € HT le m<sup>3</sup>**.

☞ **Le produit de vente de l'eau (hors abonnement) s'est élevé à 823 989 € H.T.**

## **3. LES AUTRES INDICATEURS FINANCIERS**

### **- Etat de la dette**

L'état de la dette au 31.12.2012 se décompose comme suit :

- Dette à l'origine 120000 €
- Dette au 31.12.2012 26828 €
- Annuité au 31-12-2012 14807 €
  - dont intérêts 1640 €

**- Travaux et investissements réalisés sur le dernier exercice budgétaire (2012) : HT**

a – <u>Matériel</u>	
- Matériels pompes et outillage	<b>36 356 €</b>
- Véhicule léger	<b>10 930 €</b>
b - <u>Extensions réseau</u> :	<b>263 934€</b>
- Réseau Avenue Clémenceau	80 607 €
- Extensions diverses	48 747 €
- Réseau Parrine Basse	96 882 €
- Travaux station Prentegarde	37 698 €
c – <u>Sécurisation réservoirs</u>	212 968 €

**- Travaux d'investissement 2012 programmés sur exercice en cours (2013) :**

- Sécurisation réservoirs	150 000 €
- Réfection réseau	179 000 €
- Sécurisation station	245 000 €

## 2. LE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT

### 1. INDICATEURS TECHNIQUES

#### DIAGNOSTIC DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT :

Dans le cadre de son appui technique aux maîtres d'ouvrage de stations d'épuration, le SYDED du Lot (Service du SATESE) établit des rapports d'intervention suite aux visites régulières.

L'autosurveillance réglementaire mensuelle sur l'ancienne station d'épuration est devenue bimensuelle sur la nouvelle.

Elle comprend des prélèvements effectués par le personnel du service assainissement, des analyses règlementaires effectuées par le laboratoire d'analyses, le suivi et la validation des résultats par le SATESE

Elle complète le suivi du fonctionnement de la station d'épuration et du réseau assainissement.

Les principales conclusions relevées dans le rapport d'intervention réalisé du 10 au 11 avril 2012 (Averses) font apparaître que le volume journalier reçu sur la station d'épuration (6730 m<sup>3</sup>) est de 320 % de la charge nominale temps sec mais 79 % de sa charge nominale temps de pluie représentant 44867 équivalents habitants.

La quantité de matières de vidange reçue sur la station d'épuration est de 1165,10 m<sup>3</sup> en 2012.

#### CHARGE ET EFFICACITE DE LA NOUVELLE STATION (RAPPORT DE 2012-SATESE) :

	Volume m <sup>3</sup> / j	D B05 (*) mg/l	D CO (*) mg/l	MEST (*) mg/l	NGL (*) mg/l	P Total (*) mg/l
Capacité station temps sec	2100	500	1650	1650	/	/
Exigences épuratoires		25	90	35	15	2
Charge reçue	6730	75	233	213	18,6	2,5
Charge rejetée	6493	2,6	31	5	6,41	0,17
Charge éliminée	/	72,4	202	208	12,19	2,33
Rendement	/	97 %	87 %	98 %	67 %	93 %

(\*) D B05 = demande biochimique en oxygène sur 5 jours

(\*) D CO = demande chimique en oxygène

(\*) MEST = matières en suspension totales

(\*) NTK = Azote Global

#### OBJECTIFS ET MOYENS MIS EN PLACE :

Le 19 juillet 2011 marque la mise en service de la nouvelle station d'épuration de 17 500 éq/hab.

La station a fonctionné en 2012 sur une année complète.

Sud Infra Environnement a rendu le diagnostic sur le fonctionnement des déversoirs d'orage.

G2C Environnement a réalisé le programme pour le choix SCE qui réalise la révision du Schéma Directeur Assainissement.

La collecte de données, la reconnaissance des réseaux ont permis de quantifier :

- 70 km de réseau dont 80% en unitaire,
- 17 postes de relevage,
- 1 620 regards visités (plan topographique en cours),
- 17 déversoirs d'orage,
- 15 exutoires,
- 25 bassins de collecte

## **2. INDICATEURS SPECIFIQUES AU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

1.	Nombre d'abonnés raccordés au réseau d'assainissement collectif.	<b>5 107</b>
2.	Taux moyen de renouvellement des réseaux	<b>0.52 %</b>
	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale de réseaux de collecte des eaux usées (compris entre 0 et 100 points). L'indice retenu est de <b>10 points</b> permettant de localiser et de décrire tous les ouvrages annexes (postes de relèvement, déversoirs...) <b>Révision du SDA en cours</b>	<b>10 points</b>
3.	La durée d'extinction de la dette de la collectivité est égale au rapport entre l'encours total de la dette pour financer les installations et l'épargne brute annuelle.	<b>26 ans</b>
	Conformité de la collecte des effluents, des équipements des stations d'épuration et de la performance des ouvrages d'épuration	<b>Oui</b> <b>Voir</b> <b>Annexe 4</b>
4.	Taux de boues	<b>100 % de conformité vis-à-vis de la filière utilisée</b>
5.	Nombre de réclamations écrites	<b>2</b>
	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	<b>0</b>
6.	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	<b>5,9</b>
7.	Conformité des performances des équipements d'épuration	<b>oui</b>



8.	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées (compris entre 0 et 120 points)  L'indice retenu est de <b>20 points</b> et correspond à l'identification sur plan des points de rejets potentiels aux milieux récepteurs.	<b>20 points</b>
----	---	------------------

La collectivité a également réalisé :

- la mise en séparatif du réseau de l'avenue Pierre et Marie Curie,
- le changement d'équipements de télésurveillance sur les postes de Jaures, Surgié, Ratier, Pont du Gua et Pont du Pin.

### **3. INDICATEURS FINANCIERS**

#### **A - Prix de l'assainissement :**

☛ **Modalités de tarification eau et assainissement:** la facturation assainissement est conjointe à la facturation d'eau et assise sur la consommation relevée. Elle fait apparaître **un prix global (toutes taxes confondues) du m<sup>3</sup> d'eau assainie de 3,911 € TTC (abonnement compris)** pour 2012. Pour 120 m<sup>3</sup> d'eau assainie, le montant total est de 469,28€ TTC abonnement compris (voir annexe 2 pour une facturation fictive de 120 m<sup>3</sup>).

La tarification se décompose comme suit :

- Abonnement assainissement :	14,74 € HT / an
- Redevance assainissement :	1,331 € HT le m <sup>3</sup>
- Taxe Modernisation des Réseaux de Collecte	0,220 € HT le m <sup>3</sup>
- T.V.A :	7 %

☛ **En 2012, le produit de la redevance assainissement (hors abonnement) s'élève à 607 378 € HT.**

## ↻ Evolution du 01.01.2012 au 01.01.2013

Dans le cadre du budget primitif 2012, le **prix de l'assainissement a été augmenté de 1,7%** par rapport à 2011 : soit de 1,309 € à 1,331 € HT le m<sup>3</sup>.

### **B - Autres indicateurs financiers:**

#### **- Dette du service :**

L'état de la dette du service assainissement s'établit comme suit au 31.12.12 :

• Dette à l'origine :	3 426 959 €
• Dette au 31.12.2012	3 251 785 €
• Annuité 31.12.2012	196 244 €
○ dont intérêts :	122 107 €
○ et capital :	74 137 €

#### **- Gros travaux d'investissement réalisés sur l'exercice 2012 H.T. :**

a - <u>Acquisition de matériel divers :</u> (pompes, outillage)	<b>18 009 €</b>
b – Travaux :	<b>299 663 €</b>
- Extension diverses	44 486 €
- STEP (construction)	145 462 €
- Actualisation SDA main d'oeuvre	62 230 €
- Mise en séparatif Av. Pierre et Marie Curie	47 485 €

#### **- Travaux d'investissement 2012 programmés sur l'exercice en cours (BP 2013)**

- STEP Travaux	250 000 €
- Bassin d'orage	50 000 €
- Divers réseaux et postes de relevage	120 000 €
- Actualisation SDA	105 000 €

## Gros Consommateurs du service de l'Eau et de l'Assainissement

En 2012, les plus gros consommateurs (Eau et Assainissement confondus) étaient :

<b>Etablissement</b>	<b>Consommation 2012</b>	<b>Montant acquitté</b> eau + assainissement + abonnements + taxes
Hôpital	13 936 m <sup>3</sup>	46 768,64€ TTC
Société Nouvelle LARNAUDIE	23 035 m <sup>3</sup>	62 072,10€ TTC
Lycée Champollion	5 020 m <sup>3</sup>	18 061,82 € TTC
Clinique Font Redonde	3 137 m <sup>3</sup>	11 300,97 € TTC
Logements foyers	5 557 m <sup>3</sup>	19 864,73 € TTC
Surgié	5 194m <sup>3</sup>	17 929,03 € TTC
Ratier Figeac	4 091 m <sup>3</sup>	12 474,50 € TTC

***Annexe 1 : Analyse de l'eau : Bilan ARS***

***Annexe 2 : Facture de 120 m3 pour l'année 2012***

***Annexe 3 : Rapport SATESE***

***Annexe 4 : Courrier DDT***

***Annexe 5 : Note d'information 2012 de l'Agence de l'eau Adour-Garonne***